



édito du Maire

“ Après un bel été, précoce et durable, l'automne est bien installé, la pluie et le vent ont fait baisser la température ces derniers jours puis la tempête est arrivée.

Rien de grave dans notre secteur mais je pense à nos amis des départements voisins qui essuient de violentes tempêtes.

Comment ne pas avoir une pensée également pour tous ces peuples en guerre, ces attentats qui ont fait tant d'innocentes victimes... ces actes de terrorisme et de violence qui sont perpétrés également dans notre pays.

Nous devons absolument prendre position et les condamner... Rien ne justifie l'assassinat d'une personne.

La paix et la sécurité sont des biens fragiles que nous devons essayer de préserver, nous le pouvons si nous acceptons nos différences, nos couleurs de peau, nos idées, nos croyances et arrêtons de nous battre pour des lopins de terre...

Nos villes et villages sont relativement calmes et nous avons la chance d'y vivre en toute quiétude.

Ceci dit, ce n'est pas si calme que cela en ce moment !!! Il nous faut supporter des panneaux de tous genres, des feux tricolores, des déviations et beaucoup d'encombrements dans le bourg.

Mais c'est pour une bonne cause, les travaux sur la traversée du village sont enfin engagés et pris en charge par le Conseil Départemental. Nous attendions cela depuis si longtemps... Le virage au monument aux morts a été élargi afin d'obtenir une meilleure visibilité et améliorer la circulation routière.

Pour se faire il a fallu rogner un peu la largeur de trottoir à certains endroits de la rue du 8 Mai ainsi que le parvis autour du monument. Je remercie tous les riverains pour leur compréhension car je suis consciente de la gêne occasionnée.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et comme à l'habitude toutes les personnes âgées de soixante dix ans et plus se verront offrir un colis repas de Noël. Si vous êtes concernés vous recevrez un carton qui vous permettra de venir le récupérer en Mairie aux jours et heures qui vous seront indiqués.

Notre projet investissement pour 2024 portera sur l'isolation et le changement de mode de chauffage des logements de la Mairie qui se situent rue des Ternes, faute de quoi nous ne serions plus autorisés à les louer.

L'ensemble du projet sera probablement étalé sur deux années pour ce qui concerne le financement.

Assez bavardé... il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de très belles Fêtes de Noël et une très bonne année 2024. Prenez soin de vous !!!

Solange Vallée



DATE A RETENIR Vœux 2024

Retrouvons nous le **Samedi 6 Janvier 2024 à 17 heures** pour la cérémonie des vœux à la population.

Je vous attends nombreux pour partager ce moment de convivialité



RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2024

Il aura lieu du 19 janvier au 18 février inclus.

Ce sont Mesdames **Christine FROGER** et **Laëtitia CHESNEAU** qui seront chargées d'effectuer cette mission. Elles seront munies d'une carte officielle qu'elles pourront vous présenter si vous le désirez.

Je vous demande de leur réserver le meilleur accueil possible et n'hésitez pas à les faire entrer, le cas échéant elles pourront vous aider...



Christine FROGER



Laëtitia CHESNEAU

NUMÉROS UTILES MAIRIE

Tél : 02 54 82 44 58 / 09 66 85 44 58

E.mail : mairie.binas@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au Public :

Lundi et Mardi de 14h à 17h.

Vendredi de 14h à 18h30.

En cas d'urgence, contacter
Mme le Maire ou un Adjoint.





ÉCOLE DE BINAS



Cette année, nous accueillons 52 élèves répartis en 2 classes avec 18 élèves en Petite Section, 15 en Moyenne Section, 13 en Grande Section et 6 en CP.

Nous sommes 2 maîtresses à Binas : Corinne CHEVALLIER et Sandra MEUNIER, accompagnées de 2 ATSEM : Maria COSTA et Elyne CORTAT.

Dans ce flash info, nous allons vous faire visiter notre école avec quelques photos. **Voici la façade de l'école**, faite en 2021 par Les enfants et un artiste peintre.



Voici la cour,



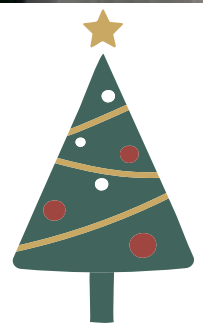
la cantine,



le dortoir



et les classes !



Cette année, nous allons participer à divers projets avec Marie Lequenne, bibliothécaire d'OLM, et la CCTVL dont le salon du livre, le prix littéraire jeunesse et d'autres projets que nous vous présenterons dans le prochain flash info.

Avant de clore cet article, nous voulions quand même vous parler de rencontres que nous allons mettre en place cette année avec le club des aînés de Binas et les GS/CP de l'école, nous avons hâte !

A bientôt pour le prochain flash de la commune !

Maîtresse Sandra, directrice Ecole de Binas



COMITÉ DES FÊTES BINAS



Chers binassiens, chères binassiennes,

Cela fait un an que nous avons repris les rênes du comité des fêtes. Au programme de cette année 2023, une brocante qui a rencontré un immense succès, les jeux du 14 juillet avec une participation très timide des enfants de notre village, un concours de pétanque annulé pour cause de canicule mais qui s'annonçait pourtant prometteur avec 26 équipes inscrites et pour terminer, une bourse aux jouets qui a affiché complet ! Nous tenons à remercier vivement tous les exposants, participants et visiteurs qui ont contribué à la réussite des actions menées et à la vie de notre commune.

Malgré les bons moments partagés, la vie des uns et des autres évolue et des postes vont être à pourvoir au sein du bureau du comité des fêtes. Sans investissement de votre part, habitants de Binas, le comité des fêtes sera dissous, car les statuts ne permettent pas la mise en sommeil. Ce serait une grande perte pour la vie de notre village de ne plus bénéficier des activités du comité des fêtes, créé en 1962. Il est donc urgent de vous mobiliser et de venir à l'assemblée générale qui se tiendra le 12 janvier 2024 à 19h dans la salle des associations.

En attendant nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Cordialement,

Les membres de votre comité des fêtes.



LE BOA

Le ping rebondit à Binas ou comment le tennis de table est arrivé dans un village de 672 habitants des confins du Loir-et-Cher, avant de renaître en UFOLEP après le Covid. Notre club est mis en valeur dans le magazine National de l'UFOLEP.



Le texte intégral sera visible sur notre page Facebook « Binas omnisports association ».

Extrait :

Quand dans sa jeunesse il défendait en Val-de-Marne les couleurs de la VGA Saint-Maur, Jean-Jacques Ernoult était « un joueur de tennis de table de niveau correct ». Puis, la soixantaine venue, il décide de renouer avec sa passion de toujours en créant un club dans son village du sud de la Beauce, à une trentaine de kilomètres de l'agglomération orléanaise. « La commune m'a alors proposé de reprendre l'identité du Binas omnisport, en sommeil depuis longtemps et autrefois dédié à la pratique du tennis sur le court du village »

Le président-fondateur, qui s'y connaît en marketing et n'est pas inconnu dans le milieu, poste l'info sur Facebook et réunit vite une trentaine de compétiteurs.



Mais la passion est intacte et, en septembre 2022, Jean-Jacques Ernoult relance le club en loisir. À présent, il entraîne juste une douzaine de jeunes et de débutants. Qui, bientôt, manifestent le désir de faire aussi un peu de compétition... « N'ayant guère envie de repartir dans un

système trop contraignant, j'ai pensé à l'Ufolep, que j'avais découvert à travers nos voisins Loirétains de Charsonville. »

Petit souci : il n'y a pas de club Ufolep en Loir-et-Cher. En revanche, le Loiret possède un championnat départemental, auquel Binas Omnisport est chaleureusement convié : « Cette année, nous sommes 18 clubs répartis en deux poules », précise-t-il. Sur la vingtaine de licenciés (dont quatre femmes), quinze font de la compétition. De 9 à 77 ans, toutes les classes d'âge se succèdent ainsi le mercredi dans la salle des fêtes, du milieu d'après-midi jusqu'au soir, surtout quand Binas Omnisport accueille un adversaire.

La convention de mise à disposition gratuite prévoit en effet que la mairie reste prioritaire en cas de location payante. Celle-ci est toutefois arrangeante, tout comme la communauté de communes des Terres du Val de Loire.

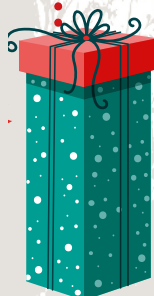
Voilà donc comment le tennis de table s'est implanté à Binas, petit village des confins du Loir-et-Cher, et comment l'ancien compétiteur a découvert une pratique Ufolep autrefois fort décriée dans les rangs délégataires. « C'était vu comme « un truc de patronage », alors que j'y trouve la même passion, mais en plus cool, avec moins de matchs et davantage de souplesse côté réglementation. C'est mixte et on peut réunir dans une même équipe un adolescent et un septuagénaire. Nous, à Binas Omnisport, ça nous convient parfaitement. »



SMVOS
(SYNDICAT SCOLAIRE)

Tél : 02 54 72 17 71
sivos.binas@orange.fr

Ouverture au Public :
Lundi et Mardi
de 8h30 à 11h30
Jeudi de 15h à 19h



FINANCEMENTS DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS



Rénovation de tout l'éclairage public en LED

Total général des dépenses HT :	83 727,00 €
Total général des dépenses TTC :	100 472,40 €
Subvention PETR LOIRE BEAUCE (Région) :	19 000,00 € (22,69 % du HT)
Subvention SIDELC :	27 495,36 € (32,84 % du HT)
Subvention DETR 2022 :	20 226,00 € (24,16 % du HT)
Total subventions :	66 721,36 € soit 79,69 % du total HT
Autofinancement de la collectivité :	17 005,64 € (20,31 % du HT) + 16 745,40 € (TVA 20 %)
Total autofinancement/reste à charge/TVA incluse :	= 33 751,04 €



Dotation
d'Équipement
des Territoires
Ruraux



Travaux de voirie : aménagement du Carrefour d'Ablainville, réfection

de la chaussée rue du Puits (bourg) et remplacement d'une buse en fonte rue du 8 mai

Total général des dépenses HT	29 766,60 €
Total général des dépenses TTC	35 719,92 €
Subvention DSR (Conseil Départemental)	13 000,00 € (43,67 % du HT)
Autofinancement de la collectivité	16 766,60 € HT (56,33 % du HT) + 5 953,32 € (TVA 20 %)
Total autofinancement/reste à charge/TVA incluse	= 22 719,92 € TTC



NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez choisi de venir vivre à BINAS, petit village de Beauce et nous nous en réjouissons.

Nous sommes heureux de vous accueillir et vous souhaitons la bienvenue.

N'hésitez pas à venir vous présenter en Mairie dès que vous avez emménagé.

Une question ? Une remarque ?

Un renseignement ? Un problème à résoudre ?

Georges, le secrétaire vous accompagnera du mieux possible et vous proposera également de vous inscrire sur la liste électorale.

C'est important de voter dans son village !!!

Autour du pain...

Comme vous le savez, notre belle boulangerie a fermé ses portes momentanément.

Afin de pallier à ce manque, la commune a organisé un dépôt de pain au bar tabac « Chez Stephe » rue du 8 Mai. Si vous le désirez vous pouvez également passer commande de gâteaux et de viennoiseries.

Nous la remercions vivement d'avoir accepté ce surcroît de travail afin de rendre un service à la population.

Merci d'apprécier la démarche et de jouer le jeu, bien sûr **il est plus prudent de commander et surtout de ne pas oublier de venir chercher...**



**AU
1^{er} JANVIER 2024**

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Les biodéchets ; c'est quoi ?

Ils se composent :

- Des déchets alimentaires dits « *de cuisine et de table* »
- Des déchets de parc et de jardin dits « *déchets verts* » comme les tontes de pelouses et les feuilles.

Pourquoi trier ?

Pour réduire les apports de déchets verts en déchetterie et le poids de nos ordures ménagères.

Les biodéchets alimentaires représentent 20 % du contenu des poubelles d'ordures ménagères ce qui correspond à 45 kg par habitant et par an.

Ces biodéchets alimentaires qui sont aujourd'hui évacués vers l'incinérateur peuvent devenir de véritables ressources pour l'amélioration de la vie du sol. Les déchets verts quant à eux, sont apportés en déchetterie pour être ensuite valorisés sur la plateforme de compostage de Saint-Péray-La-Colombe.

En 2022, 5000 tonnes de déchets verts ont été apportés en déchetteries.

La communauté de communes propose :

Pour les gros producteurs de biodéchets (restauration collective, restaurants...) une collecte spécifique est déjà mise en œuvre depuis janvier 2023.

Pour les particuliers ayant un jardin, une distribution gratuite de composteurs est prévue pour les usagers intéressés.

En 2023, 1 000 foyers en ont été munis.

**Pour vous inscrire contactez le 02 38 44 59 35
ou sur le site internet de la CCTVL
rubrique « Cadre de Vie »**



**A PARTIR DU
1^{er} JANVIER 2024**



Petit changement au sein du ramassage des ordures ménagères

La Commune de Binas quitte le SIEOM de MER (Service Intercommunal d'Enlèvement Ordures Ménagères) pour rejoindre les services de la CCTVL (Communauté de Communes des Terres du Val de Loire).

Les jours et heures seront donc modifiés, c'est la société Véolia qui est en charge de ce service, un calendrier est joint dans ce flash infos.

ATTENTION !!! POUR LE HAMEAU DE VALLIÈRE.

Vu que les rues sont scindées en deux : un côté Binas / un côté Autainville qui n'est pas sur la même Communauté de Communes que Binas et qui reste sur le Sieom de Mer, il nous a semblé plus simple de **ne rien changer afin qu'il n'y ai pas deux camions qui passent, ce qui aurait été perturbant.**

PLANIFICATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (EnR)

La loi sur la production d'énergies renouvelables prévoit de mettre en place des zones d'accélération sur le territoire. Cela vient en opposition aux énergies fossiles et a pour but de répondre aux besoins énergétiques en respectant la planète et en sauvegardant ses ressources.

Bien évidemment la commune de Binas est concernée, certes, nous avons déjà cinq éoliennes qui seront remplacées par de plus performante, et quelques toitures de très grands hangars appartenants à des agriculteurs qui sont recouverts de panneaux photovoltaïques mais nous devons faire des propositions supplémentaires.

IL N'Y A NI MINIMUM, NI MAXIMUM DE SURFACE.

Nous pensons proposer toutes les toitures de nos bâtiments publics et laisser ouvert le reste du territoire pour qui serait intéressé. En janvier 2024, le conseil municipal délibérera sur le sujet. Nous formulerons également le souhait de ne pas avoir de méthaniseur sur la commune.

Dès le 8 janvier, pendant 15 jours, un cahier sera ouvert en Mairie afin que chacun puisse venir déposer ses propositions.

Ce cahier sera ensuite envoyé à la CCTVL qui fera remonter à la Préfecture.

Je ne vous cache pas qu'au bout du compte ce sera cette dernière qui décidera...





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Chez les sapeurs pompiers la relève est assurée !!!
MERCİ à tous ces jeunes qui ont décidé de s'impliquer
et qui étaient présents au défilé avec leurs supérieurs.
Merci également à Lise qui était à mes côtés, et qui j'en
suis certaine, saura faire perpétrer le devoir de mémoire.



L'ANNEE 2024 EST UNE ANNÉE D'ÉLECTION

Nous irons aux urnes pour les élections Européennes.

Elles auront lieu le 9 juin 2024.

Nous voterons pour les Eurodéputés qui sont au nombre de 81, élus au suffrage universel à un seul tour et qui représenteront la France au Parlement Européen qui a son siège à Strasbourg.

Parfois les grandes décisions sont prises à Bruxelles. C'est une élection très importante...

A VOS PELLERES ET BALAIS CITOYENS !!!

Je vous rappelle ce que dit l'article 32 du Règlement Sanitaire Départemental : concernant le balayage, le désherbage et le démoussage « **Chaque habitant doit maintenir son trottoir en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation** »

Un effort collectif et citoyen vous est demandé !!! C'est le principe des Droits et des Devoirs...

Principe régulièrement oublié par un grand nombre de personnes.

En ce qui concerne les caniveaux, la commune a passé un contrat avec la Société Véolia qui passe tous les mois dans toutes les rues (vous avez le calendrier). La ligne budgétaire annuelle s'élève à 9 000 euros.

A CHACUN SON EFFORT

Les propriétaires et les occupants d'immeubles bâtis sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords.

Toutes détériorations de nature à porter préjudice à la santé des personnes doit faire SANS DELAI l'objet d'une réparation au moins provisoire. Il est quand même fâcheux de devoir remettre ce genre d'article dans chaque flash infos.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

PAYEN AVA • 23/07/2023 • BINAS
BOUREILLE LIYA • 15/08/2023 • BINAS
MONNIER ETHAN • 14/10/2023 • VALLIÈRE
de PREVOST ADÈLE • 04/11/2023 • VALLIÈRE



MARIAGE

BARRAULT BAPTISTE ET GOMET CAROLINE
• 28/10/2023 • VALLIÈRE

DÉCÈS

LIEGEOIS-TCHOULKINE MATTÉO • 08/09/2023 • VALLIÈRE
RACCOUARD LILIANE • 14/09/2023 • ABLAINVILLE
GUILPIN DIDIER • 11/10/2023 • PRÉAUX

